

---

---

---

---

**Compte rendu succinct.  
Séance du Conseil Municipal du 26 juin 2009**

La séance est ouverte à 18 h 20.

Après avoir entendu quelques communications, le Conseil Municipal :

- approuve le procès-verbal de la séance du Conseil Municipal du 8 juillet 2008.
- adopte une motion relative à la mise en œuvre du Revenu de Solidarité Active (U.N.C.C.A.S.).
- se dit favorable à la mise en œuvre d'une collecte de déchets verts en porte à porte.
- émet un avis défavorable à la demande de transfert de la compétence « Environnement » à la Communauté d'Agglomération « Portes de France - Thionville ».
- adopte la Décision modificative n° 2 de l'exercice 2009 du Budget de la Ville qui s'équilibre en dépenses et en recettes à 40.887 € en section d'investissement et à 0 € en section de fonctionnement. Celle concernant le Budget du Service de l'Eau est arrêtée à 183.300 € en recettes et en dépenses d'investissement.
- accorde sa garantie à hauteur de 4.520.500 € pour le remboursement de 8 emprunts en matière d'habitat social dans le cadre de la construction de 82 logements collectifs locatifs Cour des Capucins.
- se dit favorable
  - + à la mise en place d'un plan de redynamisation du commerce thionvillois en collaboration avec l'Association Pour l'Expansion Commerciale et Economique de Thionville (A.P.E.C.E.T.) et la Chambre de Commerce, d'Industrie et de Services de la Moselle (C.C.I.).
  - + au renouvellement de la convention à passer entre la Ville et l'Association « Mob d'Emploi » .
  - + au projet de renouvellement urbain de la Côte des Roses.
- décide
  - + de solliciter les subventions de la Région Lorraine auxquelles la Ville peut prétendre au titre de la création des nouvelles Z.A.C. des Etangs St-Pierre, Rive Droite et Oeufrange.

- + de procéder au versement de diverses subventions dans le cadre de manifestations patriotiques :
  - 300,- € : Chorale l'Allégrette,
  - 150,- € : Chorale Saint-François,
  - 150,- € : Souvenir Français.
- se prononce favorablement
  - + sur le principe et les modalités de mise en place du Conseil Municipal des Enfants et autorise l'adhésion de la Ville à l'Association Nationale des Conseils d'Enfants et des Jeunes (A.N.A.C.E.J.) pour un coût annuel de 1.500 €.
  - + sur la modification des statuts du Syndicat Intercommunal de Curage de Cattenom-Thionville-Manom.
  - + sur la passation d'une convention relative à l'étude de renaturation des berges et des ruisseaux du Veymerange et du Metzange.
- approuve le programme des travaux sylvicoles relatif à l'exercice 2009 pour une dépense de 9.831,76 € T.T.C.
- décide le versement d'une subvention exceptionnelle de 500 € au Collectif d'Associations « Un coup de main pour la terre ».
- approuve la convention constitutive du groupement de commandes avec le Centre Communal d'Action Sociale dans le cadre des consultations qui seront lancées pour les marchés de maintenance et suivi des installations téléphoniques et de maintenance du parc des matériels informatiques.
- accorde une nouvelle garantie communale à la Société SELENDI EHC Immobilier Social suite à un réaménagement d'emprunt.
- décide
  - + le versement d'une gratification de 390 € par mois aux stagiaires de niveaux I et II accueillis au moins 3 mois dans les Services municipaux.
  - + la modification partielle du tableau des effectifs afin de permettre le déroulement de carrière des agents de la Police Municipale.
  - + la création au tableau des effectifs du Personnel communal
    - de 36 postes d'Agents saisonniers,
    - de 12 postes d'Adjoints d'animation non-titulaires saisonniers.
  - + le versement d'une subvention exceptionnelle de 15.000 € à l'Office du Tourisme.
- donne son accord
  - + à la répartition annuelle des subventions de fonctionnement pour l'année 2009 aux associations musicales et à la signature d'une convention avec l'Association « Société Philharmonique de Thionville ».

- + à la programmation musicale de la Salle de Concert « L'Adagio » pour la saison 2009/2010 ainsi qu'aux tarifs et abonnements proposés.
- + à la passation de conventions de dépôt d'un objet et d'une œuvre concernant le Musée de la Tour aux Puces.
- + à l'extension de la régie de recettes de la Bibliothèque municipale et du Musée de la Tour aux Puces et à la fixation des tarifs des ouvrages édités dans le cadre de la manifestation « Autres Rives, Autres Livres 2009 » ainsi que du catalogue de l'édition 2007.
- + à la mise en œuvre d'une tarification pour la location de salles à « La Scala » et à son application à compter du 1<sup>er</sup> septembre 2009.
- + à la passation d'une convention avec l'Association « Passage » et au versement d'une subvention de 60.000 € au titre de l'année 2009 et de 80.000 € en 2010 et en 2011 et désigne M. Gérard FEIREISEN, comme Représentant de la Ville au Conseil d'Administration de ladite Association.
- + à la réalisation de terrains de football en gazon synthétique pour un coût des travaux estimé à 980.000 €.
- + au programme d'actions 2009 du Contrat Urbain de la Cohésion Sociale « Portes de France - Thionville » et au versement des subventions aux associations concernées.
- prend acte du bilan des actions sociales et urbaines 2008 dans le cadre de la Dotation de Solidarité Urbaine.
- reconduit le Projet Educatif Local 2009.
- décide
  - + le versement d'aides financières :
    - 750 € : Association sportive du Lycée Hélène Boucher,
    - 750 € : Association sportive du Lycée Colbert,
    - 1.000 € : Association Thionilloise Handisport,
    - 282 € : Mission Locale pour l'insertion sociale et professionnelle des Jeunes du nord-moselle en complément de la participation financière 2009,
    - 2.160 € : Pool européen interrégional du Sport.
- + la passation de conventions Ville / Associations et Ville / C.C.A.S. à destination de la jeunesse dans le cadre du Contrat - Enfance - Jeunesse (C.E.J.).
- + l'application des tarifs de l'accueil périscolaire et des études du soir au 1<sup>er</sup> septembre 2009 pour l'année scolaire 2009-2010.
- + le versement des participations de la Ville aux frais d'organisation de voyages d'études scolaires et de projets d'action éducative (P.A.E.) qui s'élèvent à 2.444,84 € pour l'année scolaire 2008/2009.
- fixe les participations communales aux dépenses de fonctionnement des classes spécialisées de l'école élémentaire « La Milliaire » pour l'année scolaire 2007/2008.

- décide
- + l'acquisition d'une parcelle de terrain frappée d'alignement dans le cadre du réaménagement du carrefour formé par les avenues Comte de Bertier, de Guise et Albert 1<sup>er</sup>.
- + la passation d'un bail emphytéotique entre le Conseil de Fabrique de la Paroisse d'Oeufrange et la Commune, d'une durée de 25 ans et pour une redevance annuelle de 50 €.
- + l'acquisition
  - de la copropriété située 14-16, Rue Cormontaigne pour 460.965,68 €,
  - de terrains, d'une surface totale de 55 a 06 ca, Rue de l'Ancienne Gare pour 144.417,67 €.
- + la dénomination de voie « Rue des Landes » dans le cadre de l'aménagement de la Z.A.C. du Buchel.
- + la cession d'un terrain d'une surface de 1 a 18 ca, Rue du Rossignol pour 5.900 €.
- + la mise à disposition, à titre gratuit, d'un jardin familial de 2,90 a dans le secteur de la Malgrange au profit de l'Association GEM THEO.
- + la cession des immeubles communaux 15 et 17, Rue de la Perdrix à l'Office Public de l'Habitat de Thionville.
- + l'extension du stationnement payant Rue de Jemmapes et les ajustements des horaires de stationnement aux abords de l'hyper centre.

La séance est levée à 22h 25.